PORTRAIT
DE LA MUNICIPALITÉ DE
RÉMIGNY



Présenté par
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

RÉVISION 2010

PRÉSENTATION

La municipalité de Rémigny est située dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle est localisée dans le secteur Nord de la MRC de Témiscamingue et occupe une superficie de 896,17 km^2 de terres selon le recensement de 2006. Rémigny est la municipalité qui possède le plus vaste territoire au Témiscamingue.

Rémigny, une des perles de la colonisation, est situé à la limite des territoires de l'Abitibi et du Témiscamingue. Ses paysages féériques régaleront vos yeux en toute saison.

Il y a deux régions écoforestières présentes sur le territoire municipal : la sapinière à bouleau jaune et la sapinière à bouleau blanc. Destination de pêche par excellence, le village s'est développé autour des lacs Rémigny et des Quinze; en son centre gît un rapide qui accueille les poissons aux premières chaleurs printanières pour le frai annuel. On y retrouve dix-sept lacs poissonneux et une frayère dans les rapides reliant le lac Rémigny au lac des Quinze, au cœur même du village. Forêts boréales mixtes et giboyeuses, grands espaces propices aux randonnées de chasse et de motoneige, voilà le milieu de vie idéal.

Le gentilé de l'endroit est Rémignois et Rémignoise.

On accède à cette municipalité par le chemin St-Urbain qui se raccorde à la route collectrice 391.
Son territoire est bordé au nord et à l'est par la MRC de Rouyn-Noranda, au sud par les municipalités d'Angliers, Moffet et Laforce, et à l'ouest par Guérin et Nédélec.

COORDONNÉES

1304, chemin de l'Église
Rémigny (Québec) J0Z 3H0
Téléphone : 819 761-2421
Télécopieur : 819 761-2421
Courriel : mun.remigny@mrctemiscamingue.qc.ca
Site Web : www.municipaliteremigny.qc.ca

HISTORIQUE

En 1920, le canton de Rémigny fut proclamé. Les premiers colons en provenance de Joliette arrivent en 1935 à la suite du plan de colonisation Vautrin.

Ils s'installent sur les terres bordant le lac Rémigny et dans la baie Barrière située dans le lac des Quinze. Ces colons fondent alors la paroisse de St-Urbain-de-Rémigny.

La municipalité de Rémigny est érigée en 1978.

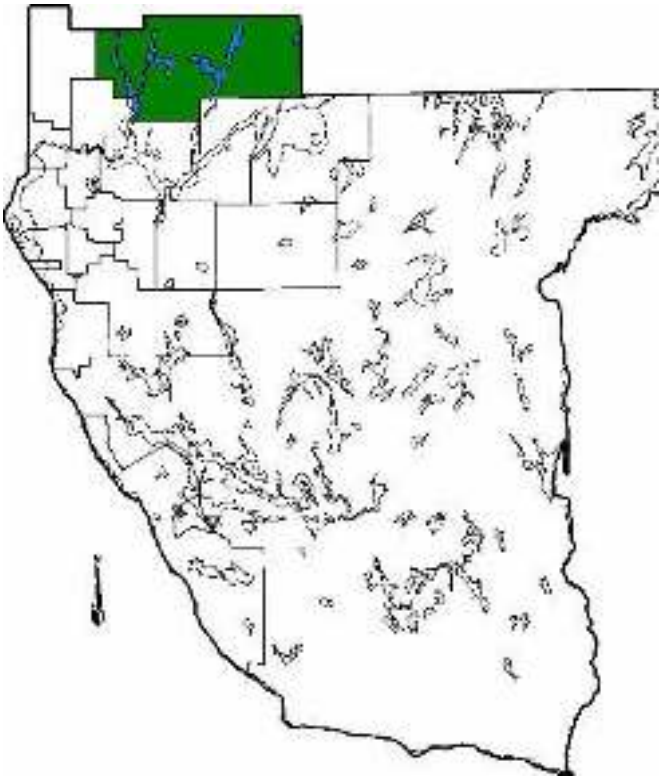
Le nom de la localité honore le capitaine de Rémigny qui servait dans le régiment de La Sarre de l'armée de Montcalm lors de la Conquête de la Nouvelle-France en 1760.

DONNÉES STATISTIQUES

Localisation du Témiscamingue



Localisation de Rémigny



Portrait de Rémigny

Superficie (km^2)	985,03
Population	291
Densité de la population (habitants par km^2)	0,4
Variation de population 2001-2006	-13,4 %
Nombre moyen de personnes dans toutes les familles du recensement	2,7
Âge médian de la population	47,0
Population totale de 15 ans et +	220

Scolarité

Diplôme d'études secondaires et/ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métier	70
Collégial	55
Universitaire	15

Logement

Nombre de logements possédés	125
Logements privés occupés par résidents habituels	135
Valeur moyenne des logements possédés	56 553 $

Activité

Taux d'activité	51,1 %
Taux d'emploi	51,1 %
Taux de chômage	15,4%
Revenu moyen ($)	41,123 $

(Statistique Canada, recensement 2006).

SERVICES MUNICIPAUX ET PUBLICS

La municipalité de Rémigny dispose de plusieurs infrastructures de services municipaux. Elle possède, entre autres un garage municipal, des égouts résidentiels, de l'éclairage public.

Une caserne de pompiers renferme les véhicules et divers équipements de lutte contre le feu. Une brigade de pompiers volontaires est prête à intervenir en cas d'incendie sur le territoire municipal.

Depuis le 1er octobre 2007, la MRC de Témiscamingue assure le service de cueillette des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire témiscamien.

Le total de l'évaluation foncière uniformisée des immeubles imposables de Rémigny en 2010 est de 11 701 200 $, on note une augmentation comparativement à 9 694 889 $ en 2005. Cette augmentation peut être causée par l'entretien général des bâtiments sur le marché ou par de nouvelles constructions.

Infrastructures présentes sur le territoire

Municipales/publiques

- Aréna
- Terrain de balle
- Terrain de tennis
- Terrain de camping
- Aire de jeux pour enfants
- Camping
- Quai public (accès au lac des Quinze et au lac Rémigny)
- Parc municipal
- Clubs sociaux
- Centre familial
- Salle municipale
- Bibliothèque municipale
- Atelier des métiers

Institutionnelles

- Église avec services religieux
- École primaire
- Institution financière
- Point de service du CLSC

Communication

- Service 911
- Société canadienne des postes
- Service de messagerie
- Journal communautaire, hebdomadaire régional
- Centre d'accès communautaire Internet

Touristique

- Bâtiments et sites historiques
- Moulin à aube
- Parc naturel aménagé
- Terrain de camping avec commodités
- Pourvoiries
- Sentier de motoneige (18 km)

Commerces et économie

Il y a 26 entreprises établies à Rémigny et le secteur d'activité prédominant est l'agriculture avec 17 entreprises. Il y a aussi 3 commerces et 6 entreprises de services (en 2010, selon le sommaire du rôle d'évaluation foncière).

Les secteurs qui regroupent le plus de travailleurs, œuvrant soit au sein de la municipalité, soit à l'extérieur, mais provenant de Rémigny, sont l'agriculture et autres industries relatives aux ressources (22 %), les soins de santé (9 %), le service de commerce (26 %) et l'enseignement (13 %) (Statistique Canada, recensement 2006).

Cette municipalité a aussi du potentiel de développement dans les domaines de l'industrie forestière et de la 2^{e} et 3^{e} transformation du bois, et dans le secteur agroalimentaire.

La municipalité dispose de lots intramunicipaux. Ces anciens lots de colonisation, n'ayant pas été octroyés ou ayant été abandonnés par leurs propriétaires, ont été récupérés par le gouvernement ou les municipalités. Il y en a deux types : les lots épars, enclavés entre les lots privés, et les blocs de lots.

Les premiers ont été transférés aux municipalités en 1996 et ces dernières peuvent les exploiter à leur guise. En ce qui a trait aux seconds, les municipalités ont l'exclusivité de l'exploitation forestière, mais doivent signer une entente d'aménagement avec le ministère des Ressources naturelles (MRN). Les municipalités de Rémigny et d'Angliers ont mis sur pieds l'organisme Foresterie des Quinze pour se charger de l'exploitation des lots intramunicipaux, créant du même coup quelques emplois.

Les difficultés structurelles que connaît présentement l'industrie forestière de la première transformation affectent les entreprises forestières de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec en général.
Pour Rémigny, ces difficultés se sont répercutées sur les activités de l'organisme Foresterie des Quinze, ce qui entraîna un important ralentissement des opérations au cours des dernières années.

Commerces présents sur le territoire

Entreprises agricoles (17)

Épicerie, station-service

Magasin général de Rémigny

Forestière

Coopérative de travail de Rémigny

Hébergement

Gîte le vieux Presbytère
St-Urbain de Rémigny

Entreprises de services (6)

Pourvoiries

Camps Ronoda

Cabines Dulong

Terrain de camping

Camping du Lac Rémigny

ORGANISMES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Rémigny regroupe environ 23 organismes sociocommunautaires dans les limites de son territoire. Une cinquantaine de bénévoles sont impliqués au sein des divers organismes et comités.

TOURISME ET CULTURE

Église

Sur le territoire municipal, on peut retrouver certains attraits touristiques intéressants, dont l'église qui fut construite de 1941 à 1949 en pierres des champs.



Moulin à aube

Il est également possible de voir un ancien moulin à aubes construit en 1938 et la zone du Boom camp, un ancien camp de drave, sont des sites d'intérêt historique.



Verger patrimonial

Durant la saison estivale 2007, des bénévoles ont mis la main à la pâte et ont planté plus de cent arbres fruitiers et plusieurs autres espèces ligneuses. Les citoyens ont ainsi mis en valeur le patrimoine naturel et culturel en plantant un maximum d'espèces fruitières rustiques et ancestrales dans leur parc municipal.

Plein air, chasse et pêche

Un sanctuaire de pêche, considéré comme un site d'intérêt naturel, est présent sur le territoire.

Nos pourvoiries offrent des services professionnels et adaptés aux exigences spécifiques de tous.



Crédit photo : Jonathan Boulet-

Aventure Obikoba offre des services pour des escapades en nature inoubliables, chasses à l'image, randonnées pédestres, expéditions en kayak, camping, location de refuges, etc.

Le Vieux Presbytère de St-Urbain de Rémigny



En 1938, les pionniers de Rémigny ont construit le presbytère à côté du futur site de leur église, Saint-Urbain de Rémigny. En 2000, le presbytère a été vendu et transformé en un Gîte. Le bâtiment rénové a retrouvé sa grâce et son charme d'antan, tout en profitant de nombreuses mises à jour de modernisation. Depuis 2003, un Centre de soin complet du corps et un spa intérieur ont été ajoutés pour fournir un centre de santé complet, qui répond aux besoins du corps, de l'esprit et de l'âme.

Culturel

Au niveau culturel, il y a présence de quelques organismes, dont une chorale, afin de promouvoir la culture au sein de la municipalité. De plus, une bibliothèque municipale est mise à la disposition des citoyens.

Atelier Blanche Rainville

Artiste peintre, exposition. Visite sur réservation

ÉVÉNEMENT

La Fête Frayante

Avec l'arrivée du mois de mai arrive la reproduction, « le frai », du doré jaune. Ces magnifiques poissons se retrouvent par milliers dans les rapides de Rémigny. La Fête Frayante propose à tous, diverses activités telles que : pêche miraculeuse, exposition, triathlon, tout en pouvant observer ce phénomène naturel et exceptionnel.
Des agents de conservation de la faune sont présents pour répondre à vos questions.

DÉVELOPPEMENT

Démarche de planification stratégique au Témiscamingue

Dans le cadre de l'adoption d'une Politique sur la ruralité par le gouvernement du Québec, le 6 décembre 2001, les principaux acteurs du développement socioéconomique au Témiscamingue, tels que la Société de développement du Témiscamingue (SDT) et la MRC de Témiscamingue (MRCT) décidaient de mettre à jour le Plan stratégique du Témiscamingue qui date de 1995 et d'impliquer, pour ce faire, tous les secteurs d'activités au Témiscamingue et les municipalités.

L'objectif ultime de ce Plan stratégique est de faire du Témiscamingue une collectivité rurale prospère où il fait bon vivre!

Les orientations, les actions et les projets communs entre les secteurs d'activités et les municipalités sont dégagés et c'est ce qui constitue le Plan d'action du Témiscamingue. On retrouve ci-après une synthèse du portrait de la municipalité de Rémigny dans le cadre de la démarche de Planification stratégique.

VISION

La municipalité de Rémigny deviendra une collectivité prospère qui s'appuie sur une économie diversifiée et qui favorisera l'emploi local et l'accroissement de la population tout en maintenant ses services.

Un Plan d'action a déjà été réalisé et évalué.

Évaluation de la portée du premier plan d'action de la municipalité en 2008 :

Plan : 60 actions

Actions réalisées/en continu	18 actions (30 %)
Actions en cours de réalisation :	8 actions (14 %)
Actions non réalisées ou reportées au prochain plan :	23 actions (38 %)
Actions abandonnées :	11 actions (18 %)

Les forces

- Le dynamisme des gens;
- La qualité des sols et du climat pour l'agriculture; les nombreux lacs sur le territoire et l'immense territoire forestier;
- L'accès facile à d'excellentes zones de villégiature, de chasse et de pêche;
- Les infrastructures de loisirs et les services municipaux;
- Culture maraîchère certifiée biologique.

Les faiblesses

- Le manque de transformation des ressources (forêt et agriculture);
- Le peu de diversification de la base de l'économie;
- La rareté des entreprises de services privées;
- L'exode des jeunes et le manque de relève en agriculture et foresterie;
- L'éloignement des grands centres;
- Le manque d'emploi;
- Le manque de terres agricoles pour de nouvelles productions;
- Manque de valorisation des travailleurs forestiers en aménagement forestier;
- Les infrastructures d'accueil des touristes telles que le terrain de camping.

Préoccupations

- Alourdissement de la réglementation à la gestion des lots intramunicipaux;
- Fermeture des écoles, de la caisse populaire et du bureau de poste;
- La réglementation du MAPAQ sur la transformation alimentaire;
- Accès limité à la forêt publique.